

Nom, prénom
Adresse
Code postal – Ville
Téléphone
Adresse mail

À l'attention de l'autorité administrative compétente
[Nom de l'administration]

Madame, Monsieur,

Par courrier en date du [date du retrait], vous m'avez informé(e) du retrait / de l'abrogation de la décision administrative prise en ma faveur le [date de la décision initiale], par laquelle [préciser la nature de la décision : autorisation, aide, agrément, nomination, etc.].

Je conteste formellement cette décision de retrait.

En effet, conformément à l'article L242-1 du Code des relations entre le public et l'administration, une décision administrative créatrice de droits ne peut être retirée que si elle est illégale et si ce retrait intervient dans le délai de quatre mois suivant son édicition, sauf régime dérogatoire particulier.

Or, sauf à démontrer :

- que la décision initiale n'était pas créatrice de droits,
- qu'un régime spécial dérogatoire est applicable,
- ou que les conditions légales du retrait sont réunies,

votre décision apparaît susceptible d'être entachée d'illégalité.

En outre, je vous rappelle qu'une décision retirant un acte créateur de droits doit être suffisamment motivée, conformément aux exigences des articles L211-2 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir :

- me communiquer l'intégralité des fondements juridiques et factuels justifiant ce retrait,
- préciser le régime juridique sur lequel vous entendez fonder votre compétence pour procéder audit retrait,
- et procéder, le cas échéant, au retrait de votre décision litigieuse dans les meilleurs délais.

À défaut de régularisation ou de réponse satisfaisante, je me réserve la possibilité d'exercer tout recours utile devant la juridiction compétente.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

[Nom / Prénom]

[Adresse]

[Téléphone / Email]